

NOTE DE SERVICE



DESTINATAIRES : Membres du personnel et locataires du collège

EXPÉDITEUR : Michel Doucet, vice-présidence – Services corporatifs

DATE : Mardi 22 décembre 2020

OBJET : COVID-19 : Rappels importants avant le congé des Fêtes

Bonjour,

La période des Fêtes approche à grands pas. Cette année, il est plus important que jamais de prendre des mesures pour se protéger contre la COVID-19 et en limiter la propagation. Je tiens donc à vous transmettre quelques rappels importants pour célébrer (et entamer la nouvelle année) en toute sécurité :

- tenez-vous au courant de la situation de votre région et des mesures de santé publique en vigueur ;
- limitez les contacts et les interactions en personne ;
- gardez une distance de deux mètres avec les personnes qui ne font pas partie de votre ménage ;
- portez un couvre-visage si la distanciation est impossible ;
- lavez-vous les mains soigneusement et fréquemment ;
- évitez de voyager dans la mesure du possible (si vous devez vous déplacer, essayez de réduire le nombre de contacts étroits après votre retour) ; et
- si vous êtes malade, restez à la maison et passez un test de dépistage.

Comme vous le savez, **l'Ontario entrera en confinement général et strict le lendemain de Noël**. Le confinement restera en place jusqu'au 23 janvier dans le sud de la province, mais jusqu'au 9 janvier dans le nord de l'Ontario. Bien que les espaces physiques (campus/sites) du Collège Boréal demeureront fermés pendant le confinement, le télétravail se poursuivra. Les cours pour l'Étape d'hiver s'entameront dès le lundi 11 janvier, et ce, en mode alternatif avec l'appui du logiciel Zoom. Le Bureau de la vice-présidence à l'enseignement diffusera sous peu une note de service à cet égard à l'intention du personnel scolaire.

Afin de minimiser les regroupements d'individus et le contact physique sur les lieux, la reprise des activités d'apprentissage en personne ainsi que le retour au travail en présentiel se feront en fonction des recommandations des responsables de la santé publique, et ce par région, ainsi que des directives des représentant(e)s des paliers gouvernementaux. Je vous remercie de votre compréhension et de votre patience à cet égard.

Pour vous renseigner sur les mesures de santé publique en vigueur dans votre région, veuillez consulter le site [Ontario.ca/interventioncovid](https://ontario.ca/interventioncovid).

Je tiens également à vous remercier de vos efforts continus en matière du respect des directives de santé publique. Votre collaboration influence les taux locaux d'infection au virus de la COVID-19. Ces taux influent, quant à eux, sur les activités continues de nos établissements, de nos entreprises et de nos services, mais aussi de notre système de soins de santé.

Le congé sera peut-être un peu différent cette année, mais j'espère que vous pourrez toutefois en profiter pour vous reposer et vous ressourcer. Je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année !

Cordialement,



Michel Doucet